

Communications officielles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **12 (1941)**

Heft 5

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

mée à environ 290,000 tonnes par année; sur cette base nous avons attribué à la population environ 175,000 tonnes, soit approximativement le 60 %.

En ce qui concerne les combustibles liquides, je vous citerai des chiffres relatifs à la benzine et au pétrole; les attributions de benzine dans le canton de Berne, pour les usages domestiques et pour l'artisanat, ont représenté en mai 1941 le 18 % seulement de l'attribution qu'il nous avait été possible de faire en octobre 1940. Les attributions de pétrole en mai 1941 n'ont atteint que le 10 % de celles faites en octobre 1940. Vous voyez donc que nos réserves en combustibles liquides sont loin d'être égales à celles en combustibles solides, de sorte que nous sommes contraints de n'attribuer que des quantités minimales de combustibles liquides.

Environ 465,000 coupons de rationnement sortent chaque mois de notre Office pour les attributions de combustibles liquides. (A suivre.)

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

1. Conférence des horaires du 8 janvier, à Porrentruy

Présents : Le bureau de l'A. D. I. J. et les conseillers nationaux jurassiens.

DÉLIBÉRATIONS

1. La conférence de ce jour a été provoquée par le Bureau de l'A. D. I. J. dans le but de préparer une entrevue avec la Direction générale des chemins de fer fédéraux et le Département fédéral des postes et chemins de fer pour obtenir une amélioration sensible des correspondances ferroviaires de l'Ajoie avec le Jura-Sud, Berne, la Suisse romande et Bâle.
2. M. Reusser fait un exposé général de la situation du Jura et plus particulièrement de l'Ajoie au point de vue ferroviaire. La situation excentrique de l'Ajoie, les mauvaises correspondances actuelles et celles qui sont prévues pour le prochain horaire nous obligent à intervenir en haut lieu. L'appui de nos parlementaires jurassiens est indispensable, car les résistances à vaincre sont considérables. Dans la discussion générale MM. Billieux, Gressot, V. Henry et M. Henry expriment leur parfait accord avec l'exposé du président de l'A. D. I. J. M. Billieux parle d'un danger national, M. Gressot désire que nos autorités cantonales soient invitées à se joindre à nous pour les démarches auprès des instances fédérales, M. M. Henry démontre que le tourisme en Ajoie dépend actuellement exclusivement du chemin de fer et des correspondances ferroviaires.

3. Le projet d'horaire 1941/1942 est ensuite examiné, ainsi que le texte de notre requête.
4. Il est décidé de demander une entrevue à la Direction générale des chemins de fer fédéraux pour la fin du mois de janvier.
5. M. le préfet Henry fait ensuite un exposé sur la situation désespérée du chemin de fer Porrentruy-Bonfol et la nécessité d'une intervention immédiate de la part des autorités fédérales. Les projets de réorganisation de ce chemin de fer portent sur les possibilités suivantes :
 - a) *Electrification* : Coût 1,200,000.— fr. dont $\frac{1}{2}$ à la charge de la Confédération, $\frac{1}{4}$ à la charge du canton et $\frac{1}{4}$ à la charge des communes. Ces dernières ne peuvent consentir ce nouveau sacrifice.
Les frais de traction reviendraient à 12,000.— fr. par an.
 - b) *Traction au gaz de bois* : Achat d'une automotrice pour 350,000.— fr. Frais de traction : 25,000.— fr. par an. L'automotrice devrait être achetée aux frais de la Confédération. Les frais de traction se montent actuellement à 50,000.— fr.

2. Séance du bureau du 1^{er} mai, à Delémont

DÉLIBÉRATIONS

1. *S. A. W.* : Le bureau étudie la question du partage des obligations financières entre le Cartel bernois pour les chemins de tourisme pédestre et l'Association pour la défense des intérêts du Jura.
2. *Subventions* : Le bureau prépare pour la prochaine séance de comité les propositions d'allocation de subventions pour des publications diverses. Il enregistre avec remerciement la subvention de la Caisse d'Épargne de Courtelary.
Des demandes de subvention du Foyer jurassien d'éducation à Delémont, de la commune de Sonvilier, du Musée jurassien sont étudiées et renvoyées aux demandeurs sans résultat pour le moment.
3. *Sentier des Gorges de Moutier* : La suppression des subventions fédérales et cantonales rend l'exécution du projet irréalisable pour le moment.
4. *Admission* : M. Ph. Vallet, négociant, Porrentruy.